



Puis je retrouver quelqu'un pendant la période du divorce?

Par **didineaca**, le **31/03/2009** à **11:54**

bonjour, je suis actuellement en procédure de divorce dont j'ai fait la demande, suite à problèmes conjugaux tromperie, voir violence. j'aimerais savoir, si après être passé en conciliation, j'ai la possibilité de faire une rencontre avec une personne du sex opposé si mon futur ex peut me faire prendre en adultere? merci de me répondre salutations